Annonces classées

ANNONCES LÉGALES
Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

AVIS DE MARCHÉ

OPH CORRÈZE HABITAT
Service Juridique
9 avenue Alsace Lorraine, 19015 Tulle, Tél : 05 55 29 95 04
Référence acheteur : 2506LOGICIELSDC
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : Acquisition et assistance d'un logiciel de gestion de syndic de copropriété pour Corrèze Habitat
Procédure : Procédure adaptée
Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : cf RC
Remise des offres : 07/07/25 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 27/05/2025
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

272019

AVIS DE PUBLICITÉ

OPH Corrèze Habitat
Service Juridique
9 avenue Alsace Lorraine, 19015 Tulle, Tél : 05 55 29 95 04
Référence acheteur : 2505PLATRERIE
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : Travaux de réparations et entretien du patrimoine de Corrèze Habitat en plâtrerie, peinture, revêtements des murs et des sols
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui
Lot Nº 01 - BRIVE
Lot Nº 02 - TULLE
Lot Nº 03 - USSEL
Critères d'attribution : Cf RC
Remise des offres : 08/07/25 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 27/05/2025
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

272050

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Commune d'EGLETONS
20 place des Anciens Combattants - 19300 EGLETONS
Objet : Réfection des couches de roulement et des aires de trottoirs sur la commune d'Egletons
Le marché comporte plusieurs lots :
Lot nº 1 : Réfection des couches de roulement
Lot nº 2 : Réfection des aires de trottoir
Type de procédure : Procédure adaptée
Retrait des dossiers : Le dossier de consultation peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.demat-ampa.fr
Jugement des offres :
Prix des prestations : 70 %
Valeur technique des prestations : 30 %
Date limite de réception des offres : vendredi 20 juin 2025 à 12h00
Date d'envoi du présent avis à la publication : mercredi 28 mai 2025

272144

MARCHÉS INFÉRIEURS À 90.000 €

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE
I.1) NOM ET ADRESSES
Com Com Xaintrie Val'Dordogne, Avenue du 8 mai 1945 - BP 51 , Point(s) de contact : Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, 19400, ARGENTAT-SUR-DORDOGNE. FRANCE. Téléphone : 05-55-91-01-75. Courriel : accueil@xaintrie-val-dordogne.fr. Code NUTS : FRI21.
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.xaintrie-val-dordogne.fr/
Adresse du profil d'acheteur : https://xaintrie-val-dordogne.centreofficielles.com/pack/annonce_marche_public_24466_1097823.html
I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.centreofficielles.com/
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique via : https://www.centreofficielles.com/
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autre type : COMMUNAUTE DE COMMUNES
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques
I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE
SECTION II : OBJET
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : CONTRAT DE CONCESSION PORTANT SUR LA GESTION DE LA GABARE SPONTOURNOISE III et LES INSTALLATIONS ET MATERIELS RATTACHES
Numéro de référence : 2025-GABARE
II.1.2) Code CPV principal :
Mots descripteurs : Délégation de service public.
Descripteur principal : 37416000.
II.1.3) Type de marché
Services
II.1.4) Description succincte : CONTRAT DE CONCESSION PORTANT SUR LA GESTION DE LA GABARE SPONTOURNOISE III et LES INSTALLATIONS ET MATERIELS RATTACHES
II.1.5) Valeur totale estimée :
II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non
II.2) DESCRIPTION
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 37416000.
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRI21
Lieu principal d'exécution : RETENUE DU BARRAGE DU SABLIER - LIEU DIT GRAFFEUILLE - 19400 HAUTEFAGE
II.2.4) Description des prestations : CONTRAT DE CONCESSION PORTANT SUR LA GESTION DE LA GABARE SPONTOURNOISE III et LES INSTALLATIONS ET MATERIELS RATTACHES
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des
critères énoncés dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée de la concession
Durée en mois : 60
I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE
III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - garanties professionnelles, administratives et financières ; - aptitude à assurer la continuité du service - expériences et compétences relatives; - des garanties apportées quant au respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail.
III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.5) Informations sur les concessions réservées
III.2) Conditions liées à la concession
III.2.1) Information relative à la profession
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :
III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession
SECTION IV : PROCÉDURE
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres
04 Juillet 2025 à 12:00
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
VI.1) RENOUVELLEMENT
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2030
VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Les demandes d'informations complémentaires uniquement sur le profil d'acheteur dans la limite de 10 jours avant la remise des plis.
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE Limoges, 1, cours Vergniaud, 87000 LIMOGES , Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr .
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
VI.4.3) Introduction de recours :
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE Limoges, 1, cours Vergniaud, 87000 LIMOGES , Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr
.
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
28 Mai 2025

272160

VIE DES SOCIÉTÉS

17 ter avenue Emile Zola
19100 Brive-La-Gaillarde
www.labonne-acdp.fr

MEYRIGNAC SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 6 252,50 euros
Siège social : ZA de la Veyrière - 4 rue Georges Bordes
19260 TREIGNAC
353 087 984 RCS BRIVE

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision du 22/05/2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 93 747,50 euros par incorporation de réserves. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 6 252,50 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100 000 euros.
POUR AVIS, le Président

271814

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Mairie de Brive-la-Gaillarde

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté nº2025/2007
Le Maire de Brive a prescrit l'enquête publique relative au projet de modification nº2 du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Brive qui vise à apporter des corrections et clarifications au règlement écrit, à réajuster la progressivité des règles et à corriger quatre erreurs matérielles sur la carte patrimoine.
Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de LIMOGES a désigné Monsieur Jérôme SAGNE en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre CORSIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête publique se déroulera en mairie du lundi 16 juin 2025 au jeudi 17 juillet 2025 inclus, aux heures et jours habituels d'ouverture.
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Brive, pendant la durée de l'enquête. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville de Brive : www.brive.fr ou depuis un poste informatique mis à disposition à la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de Brive les :
- lundi 16 juin 2025 de 8h30 à 12h00
- mercredi 2 juillet 2025 de 13h30 à 17h30
- jeudi 17 juillet 2025 de 13h30 à 17h
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête papier, sur le registre d'enquête dématérialisé accessible sur le site internet de la ville de Brive ou adressées par mail (enquetepublique.spr@brive.fr) ou par écrit au commissaire enquêteur (Mairie de Brive - Monsieur le commissaire enquêteur-Modification nº2 du SPR-Place Jean Charbonnel 19100 Brive-la-Gaillarde).
Toute personne pourra, sur sa demande, et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Brive.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur rend son rapport et ses conclusions motivées sous un délai de 30 jours. Une copie sera déposée à la mairie de Brive pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur la Préfet de la Corrèze par le Maire de la commune de Brive.
Les demandes d'information relatives au dossier peuvent être adressées à la Mairie de Brive - Direction de l'Aménagement du Territoire - Service Planification territoriale - Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 Brive Cedex.

271891

COMMUNE DE MADRANGES

AVIS DE MISE À L' ENQUÊTE PUBLIQUE

(Arrêté du 07 mars 2025) Recensement des chemins ruraux de la commune de Madranges, du 20 juin 2025 au 25 juillet 2025 inclus

Consultation du dossier en mairie aux heures d'ouverture,
mercredi et vendredi.
Permanence du commissaire enquêteur : Karine MONTINTIN, le 20 juin de 15h00 à 17h00 et le 25 juillet de 15h00 à 17h00.

271533

AVIS AU PUBLIC

Prescription de la modification simplifiée nº2 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par arrêté en date du 22 mai 2025, le Président a prescrit la modification simplifiée nº2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette modification porte sur le reclassement d'une zone Ux3 en zone Ud sur la commune d'Egletons.
Cet arrêté sera affiché en mairie d'Egletons et au siège de la communauté de communes pendant un mois à compter du 27 mai 2025.

272072

Commune de Mansac (19520)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

portant sur le projet du Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête aura une durée de 33 jours consécutifs à compter **du lundi 16 juin 2025 et jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 inclus.**
Commissaires enquêteurs :
Monsieur Jean-Marc CROIZET, Ingénieur de l'administration territoriale, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Limoges ;
Madame Catherine MARTY, Directrice comptable et financière de la caisse d'allocations familiales de la Corrèze, retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléante par le Président du Tribunal Administratif de Limoges
Durée de l'enquête publique et modalités de mise à disposition du dossier au public :
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés au secrétariat de la mairie de MANSAC pendant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur en Mairie de MANSAC, 2 route de la Mairie le Bourg, 19520 MANSAC.
La version dématérialisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur le site de la mairie à l'adresse suivante : www.mansac.fr
Monsieur Jean-Marc CROIZET tiendra ses permanences à la Mairie les jours et heures suivants :
· Lundi 16 juin 2025 de 09h00 à 12h00
· Samedi 21 juin 2025 de 09h00 à 12h00
· Mercredi 02 juillet 2025 de 09h00 à 12h00
· Vendredi 11 juillet 2025 de 09h00 à 12h00
· Vendredi 11 juillet 2025 de 14h00 à 17h00
· Vendredi 18 juillet 2025 de 13h30 à 17h30
Consultation du dossier :
Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet et tenu à la mairie de MANSAC, ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur en Mairie de MANSAC, 2 route de la Mairie le Bourg, 19520 MANSAC, ou par voie électronique (avec demande d'avis de réception) via l'adresse mail suivante : mairie@mansac.fr
A l'issue de l'enquête publique :
Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de MANSAC aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, à compter de sa remise. Le rapport et les conclusions seront également consultables sur le site internet de la commune de MANSAC : www.mansac.fr
Une copie du rapport et des conclusions séparées sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges.
Une copie du rapport sera adressée par le Maire à Monsieur le Préfet pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

271471

Votre partenaire **LOCAL**
pour vos diffusions **NATIONALES**
04 73 17 31 27 | legales@centrefrance.com
www.centreofficielles-legales.com